



Fiche signalétique

Date d'émission : 26-mars-2013

Date de révision : 12-avr.-2018

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit PC CRETE EPOXY PUTTY

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité 130415R-CA1-FR

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Mastics et colles

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Initial Supplier Identifier

CETTE FICHE DE DONNÉES DE
SÉCURITÉ
EST PAS CONFORME SAUF
ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ

Adresse du fabricant

Protective Coatings Co.
221 S Third St.
Allentown, PA 18102 USA
610-432-3543 / 800-220-2103

Numéros de téléphone d'urgence

Nombre d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Pâte de couleur blanc cassé

État physique Solide

Odeur Piquant Fort

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur**Attention****Mentions de danger**

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer une allergie cutanée

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer	25068-38-6	15-40	-	-
Crystalline silica	14808-60-7	0.1-1	-	-

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Conseils généraux	Fournir cette FDS au personnel médical pour le traitement.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver la peau contaminée avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Obtenir des soins médicaux. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer soigneusement les chaussures avant de les réutiliser.
Inhalation	Retirer individu exposé (s) à l'air frais pendant 20 minutes. Consulter un centre médecin / poison si l'état du déclin des particuliers ou si les symptômes persistent.
Ingestion	Laver la bouche avec de l'eau. Retirer les prothèses s'il y en a. Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Si le produit a été avalé et que la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêtez si la personne exposée se sent malade, car les vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire du personnel médical. Si des vomissements surviennent, la tête doit rester basse afin que le vomi ne pénètre pas dans les poumons. Consulter un médecin si les effets indésirables sur la santé persistent ou sont graves. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Si vous êtes inconscient, placez-le en position de récupération et consultez un médecin immédiatement. Maintenir une voie aérienne ouverte. Desserrer les vêtements serrés comme un col, une cravate, une ceinture ou une ceinture.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes	Provoque une irritation des yeux et de la peau. Peuvent inclure rougeurs, dessèchement et gerçures de la peau. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmolement, rougeurs et l'inconfort. Irrite la bouche, la gorge et l'estomac. Le produit contient une petite quantité d'une substance allergène qui peut provoquer une réaction allergique chez les personnes sensibles au contact avec la peau.
------------------	---

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Traiter les symptômes. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
--------------------------	---

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inappropriés	Non déterminé.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. Composés halogénés. Oxyde / oxydes de métal.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Tenir le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque la ventilation est insuffisante. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié.

Pour les intervenants d'urgence Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, prendre note de toute information dans la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans «Précautions personnelles» dans cette section.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Move containers from spill area.

Méthodes de nettoyage Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. Pour l'élimination des déchets, voir section 13 de la FDS.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Les contenants qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent être dangereux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Entreposer conformément à la réglementation locale. Protéger de la lumière directe du soleil. Ne pas stocker dans des conteneurs non ou mal étiquetés.

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Crystalline silica 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.10 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³

Autres informations

Les émissions provenant de ventilation ou du matériel de fabrication doivent être vérifiés pour s'assurer qu'ils sont conformes aux exigences de la législation de protection de l'environnement. Dans certains cas, un épurateur de gaz, filtres ou de modifications d'ingénierie à l'équipement de traitement seront nécessaires pour réduire les émissions à des niveaux acceptables. Si le produit est poncé, un appareil respiratoire approprié doit être porté pour éviter la poussière de respiration. Troubles respiratoires préexistants peuvent être aggravés par l'exposition. Si poncé, ce produit peut générer de la poussière de silice. Silice inhalée a-été classé par le CIRC comme un cancérigène humain (voir la section 11).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Aucune ventilation particulière requise. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air. Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, utilisez des enceintes fermées, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir l'exposition du technicien inférieure aux limites recommandées ou légales. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Si nécessaire, se référer aux réglementations et normes appropriées.

Protection de la peau et du corps

Porter des gants de protection et des vêtements de protection. Si nécessaire, se référer à la réglementation et aux normes appropriées.

Protection respiratoire

Si nécessaire, porter un respirateur approuvé par MSHA / NIOSH. Si nécessaire, se référer à la réglementation et aux normes appropriées.

Considérations générales sur l'hygiène

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après manipulation de ce produit, se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. Si le contact se produit, enlever les vêtements contaminés. Si nécessaire, prendre la première action de soins indiqués sur l'article 4 de cette fiche. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect	Pâte de couleur blanc cassé
Couleur	Blanc cassé
Odeur	Piquant Fort
Seuil de perception de l'odeur	Non disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Indisponible	
Point de fusion / point de congélation	Indisponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Indisponible	
Point d'éclair	Le produit ne maintient pas la combustion	
Taux d'évaporation	Indisponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Indisponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Indisponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Indisponible	
Pression de vapeur	Indisponible	
Densité de vapeur	Indisponible	
Densité relative	2.03	
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau froide ou chaude	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Indisponible	
Température de décomposition	>200°C (>392°F)	
Viscosité cinématique	Indisponible	
Viscosité dynamique	Indisponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.	
<u>Autres informations</u>		
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible	
Densité	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Tenir hors de portée des enfants.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Inhalation	Dans des conditions normales d'utilisation prévu, cette substance ne devrait pas être un risque d'inhalation.
Ingestion	Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Mesures numériques de la toxicité**Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 28,500.00
mg/kg

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer 25068-38-6	= 11400 mg/kg (Rat)	20000 mg/kg (rabbit)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Cancérogénicité La silice cristalline est considéré comme cancérogène pour l'homme lorsqu'il est sous forme respirable (poussière / poudre).

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Crystalline silica 14808-60-7	A2	Group 1	Known	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérogène connu

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité	Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'élimination.
Persistance/Dégradabilité	Aucun renseignement disponible.
Bioaccumulation	Aucun renseignement disponible.
Mobilité	Non déterminé.
Autres effets nocifs	Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque	S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales
<u>DOT</u>	Non réglementé
<u>TMD</u>	Non réglementé
<u>IATA</u>	Non réglementé
<u>IMDG</u>	Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Bisphenol A - Epichlorohydrin polymer	X	X	X	X	X	X	X	X
Crystalline silica	X	X	X	X	X	X	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers particuliers Non déterminé
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau
Date d'émission :	26-mars-2013

Date de révision : 12-avr.-2018

Note de révision: Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique